

SOCIETES CIVILES IMMOBILIERES
NON SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES

DEMANDE D'OPTION
POUR LE REGIME DU REEL DE LA TGC
- Articles Lp. 488 et Lp. 497 du code des impôts -

Cette option est irrévocable

Je soussigné(e), M./Mme....., représentant(e) légal(e) ou mandaté(e) par la société :

.....

N° RID :

Adresse du siège social :

Adresse de correspondance :

Conformément aux articles Lp. 497 et suivants du code des impôts, opte pour le régime réel de la taxe générale sur la consommation (TGC) à compter du pour chacun des locaux professionnels et commerciaux suivants :

N° local	Adresse	Commune	Date d'achèvement

Je suis informé(e) que cette option présente un caractère irréversible et m'engage à transmettre une copie du bail ou avenant de location de chaque local concerné.

Nouméa, le

Signature du/de la représentant(e) légal(e)
(Joindre une copie de la pièce d'identité) :

OU

Signature du/de la mandaté(e)
(Joindre le mandat et une copie de la pièce
d'identité du/de la représentant(e) légal(e)
et du/de la mandaté(e) :